



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE PERSAN, BEAUMONT ET ENVIRONS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du MERCREDI 5 AVRIL 2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	10

Vote
A L'UNANIMITE
Pour: 10
Contre: 0
Abstention: 0

L'an 2017, le 5 Avril à 18:00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle de réunion, lieu ordinaire de ses séances, en l'absence de Monsieur BAZIN Arnaud, sous la présidence de Madame GROUX Nathalie, Vice-Présidente, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit le 27/03/2017.

Présents : Titulaires : (9) Mme GROUX, MM. FOIREST, BENITEZ, ANTY, LAZARUS, BOUCHEZ, CHARPENTIER, PIALOT, BOURCIGAU.

Absents excusés pouvoir (1) : M. DUHAMEL représenté par Mme LOVINSKY

Acte rendu exécutoire après dépôt en
SOUS-PREFECTURE DE PONTOISE

Le: 21 AVR. 2017

Et

Publication ou notification du:

21 AVR. 2017

2017 - 07 – BUDGET PRIMITIF 2017

Vu le débat d'orientation budgétaire du 8 Février 2017

Le Comité Syndical

Après l'exposé qui précède

Délibère et décide à l'**UNANIMITE**

D'adopter le Budget Primitif 2017, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

SECTION D'EXPLOITATION : 3 001 239.14 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 2 507 434.97 €

Fait et délibéré les jours, mois en an susdits

Les membres présents ont signé pour copie conforme

La Vice-Présidente



Nathalie GROUX